



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/21309
22 mai 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

A la suite de consultations tenues avec les membres du Conseil de sécurité au sujet de la demande du Représentant permanent de Bahreïn en date du 21 mai 1990 (S/21300) tendant à ce que le Conseil de sécurité se réunisse immédiatement, le Président décide que la première séance consacrée à cette question se tiendra à Genève, à l'Office des Nations Unies, le vendredi 25 mai 1990 à 15 heures, et se poursuivra jusqu'à ce que toutes les délégations inscrites sur la liste des orateurs pour cette séance aient pu prendre la parole.
